

Mon Cousin, Je desir d'assurer la tranquillité de

Prince de l'Empire mes Alliéz, M'ayant déterminé à tenir
pendant l'hiver une partie de mon Armée entre la Sône et le
Meyn, afin de protéger leurs Etats, dont la conservation m'est aussi
chère que celle de mes propres Domaines; mes ennemis n'ou-
tray négligé pour déposer mes Troupes d'une position si —
contraire à leurs projets. Pour qu'il a pu assurer leur remplissage, il falloit
s'ouvrir les passages de la Fulde et de la Verra, gardés par les
Troupes de l'Empire. Aprés y avoir réussi, il ne leur restoit —
plus que de marcher sur les Quartiers où il comptoient trouver
mes Troupes dispersées; mais mon Cousin le Duc de Broglie
Lieutenant général de mes Armées, par une prévoyance et une
célérité qu'on ne sauroit trop louer, les avoit déjà rassemblées —
à Bayeux cy avant de Francfort. Il avoit ainsi prévenu le Prince
Ferdinand de Brunswick, qui s'est arrivé à la vue de ce Poste le —
très à huit heures du matin, à la tête de quarante mille hommes.
Il a fait ses dispositions à la faveur d'un rideau qui le couvrait; —
et enfin vers les dix heures ses Troupes ont débouché sur Bayeux,
où commandoit mon Cousin le Prince Camille de Lorraine, Lieutenant
général de mes Armées. Ses attaques sur l'ennemi, plusieurs fois —
redoublées, ont été toujours repoussées avec la même vigueur. Mes
Troupes, dont la valeur a parfaitement répondu au courage et à
l'intelligence de leurs Chefs, ont montré dans cette occasion leur
intrépidité ordinaire, et l'activité la plus grande; et l'ennemi, malgré
la vivacité de sa nombreuse Artillerie, dont le feu continué a duré
jusqu'à la nuit, s'est vu contraincé à la retraite. Rapportons —
la gloire de ces heureux événements à qui elle appartient. C'est —

3.

au Dieu des Merveilles, qui connoît la droiture de mon coeur
et la justice de ma cause, que je dois ce nouvel avantage; Et
c'est pour lui cy rendre des Actions de grâces, que l'écrier aux
Archévêques et Evêques de mon Royaume, de faire chanter le
Te Deum dans toutes les Eglises de leurs Diocèses; et Je vous
faire cette lettre pour vous dire de faire trouvée à cette Cérémonie,
par toutes les Villes où votre pouvoir s'étend, les Officiers tant
de Justice que de Ville, et de donner aussi vos Ordres pour
faire faire des fous de joie, et tirer le Canon, même aux
Gouvernures particulières des Villes et Places, ainsi qu'il est
accoutumé pour marquer de réjouissance publique; Ce que me
promettant de votre affection, Je prie Dieu qu'il vous ait,
Mon Cousin, cy sa Sainte et digne garde. Ecrit à Vassailles
le 22 Avril 1759.

Louis

Philippeaux